

École Gerson : Bouygues Telecom SA Ordonnance d'Assignation du TGI de Lyon.

[Next-up organisation](#) 12 05 2009

Le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Lyon vient de délivrer une Ordonnance qui valide la requête des parents d'élèves de l'École Jean Gerson de Lyon pour l'ouverture d'une procédure judiciaire (Assignation à date et heure) contre la Société Anonyme Bouygues Telecom.

Dans cette Ordonnance les juges du TGI ne se prononcent pas sur le fond du dossier, néanmoins ils reconnaissent l'urgence et le bien fondé de la demande des parents d'élèves de l'école maternelle et primaire Jean Gerson située dans le 5ème arrondissement de Lyon d'assigner Bouygues Telecom SA.

Dans cette affaire, depuis des années face aux évidences de la réalité de l'impact des faisceaux d'irradiation artificielle HF micro-ondes non seulement sur la cour de récréation en terrasse sur l'école mais aussi sur l'ensemble des bâtiments de l'école Jean Gerson, la Municipalité de Lyon n'a jamais pris ses responsabilités, ce qui a permis à l'opérateur Bouygues Telecom de laisser pourrir cette affaire, voire de biaiser par étapes notamment en camouflant les antennes relais, puis en ré-azimutant récemment les faisceaux (*sous réserve*), ce qui serait une reconnaissance que l'école est bien impactée par les irradiations !!!.

Les parents d'élèves se sont regroupés au sein d'un collectif dont le nom à lui seul est très explicite et porteur : RESPEM (Rassemblement pour des Ecoles Sans Pollution ElectroMagnétique). [\[Exemple TAIWAN\]](#)

Tous les sites d'antennes relais non conformes aux exigences de la santé humaine devront être démantelés, c'est notamment ce qu'exigent les parents d'élèves de l'école Jean Gerson qui sont défendus par Me Franck Heurtrey.

Notons que faute d'avancées positives rapides certains parents trouvant cette situation de salubrité publique intolérable envisagent de déscolariser leurs enfants de l'école Jean Gerson.

Maintenant les opérateurs et surtout les politiques (souvent ignorants mais à forte capacité de nuisances) doivent savoir que l'heure de la responsabilisation approche, les tergiversations ou les moult manœuvres subtiles destinées à faire perdurer le système (type mascarade du Grenelle et autres) ont fait long feu.

Service ou Pathologies ? Les masses désinformées choisissent évidemment le court terme : problème, face aux évidences la masse critique semble bientôt atteinte... (*merci au négationniste Aurengo d'avoir boosté la cause ! et merci de passer encore à la TV svp*).

En finalité, [la demande en cours](#) d'un maximum de 0,6 V/m d'irradiation artificielle HF micro-ondes n'est qu'une mesure d'urgence transitoire car dans cette nouvelle pollution environnementale majeure c'est le principe même de la technologie actuelle d'irradiation globale environnementale micro-ondes qui devra être abandonnée car [délétère pour tout le vivant](#) même à faible dose.

Substitution: la téléphonie mobile terrestre peut très bien fonctionner sans aucune irradiation, c'est un autre débat qui va être ouvert, mais certainement pas avec les protagonistes actuels qui devront notamment rendre des comptes concernant [la surmortalité](#) et le devenir "hypothéqué" de [toute une jeunesse](#)

En tant que spécialistes lorsque nous évoquons le terme de Téléphonie Mobile terrestre nous avons bien conscience que nous confortons les "rentes de situations des opérateurs historiques".

Nous leur en souhaitons bonne compréhension en sachant que d'autres solutions techniques plus radicales qui ont fait leurs preuves dans des pays sur d'autres continents peuvent les exclure rapidement et en totalité de leur business actuel, ceci sans que les réglementations nationales ou européennes puissent y changer quelque chose.